



# PADIRAC, un gouffre en pleine ascension

Chaque année, plus de 450 000 visiteurs s'aventurent à Padirac (Lot), au cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. La plus célèbre des cavités naturelles d'Europe est classée au titre des sites. À la tête de la Société d'Exploitation Spéléologique de Padirac, Lætitia de Ménibus est aussi propriétaire du site et descendante du financeur de l'exploitation. Elle nous donne les clés de sa réussite.

PAR MARGUERITE NATTER, ASSISTANTE DE RÉDACTION

« Il faut y entrer sans crainte, qui sait quelle surprise vous y attend ? »

Édouard-Alfred Martel

tiques, parfois comparables à la gestion d'un monument historique privé, méritent d'être exposées.

### SITES OU MONUMENTS HISTORIQUES : DEUX LOIS COMPLÉMENTAIRES

La loi du 2 mai 1930<sup>1</sup> est venue étendre la protection des monuments historiques<sup>2</sup> aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ». Depuis 2001, la propriété

Exploré pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1889 par Édouard-Alfred Martel, père de la spéléologie, le Gouffre de Padirac est inauguré en 1899 sous la présidence du ministre de l'Instruction publique.  
© L. Nespoulous/SES de Padirac



Lætitia de Ménibus dirige le Gouffre de Padirac qui « a déjà émerveillé plus de 23 millions de visiteurs ». © SES de Padirac

Être propriétaire-gestionnaire d'un site classé (ministère de l'Environnement), enfoui à 75 mètres sous terre et ouvert au public, ne s'improvise pas. Certaines probléma-

(1) La loi du 2 mai 1930 est la forme définitive de la loi du 21 avril 1906, promulguée par Charles Beauquier (député du Doubs premier texte législatif de protection des paysages).  
(2) Loi du 31 décembre 1913.



INSOLITE

Tous les ans, le gouffre est entièrement dédié à dix-huit personnes à mobilité réduite de l'association Partage-Handicaps. Un guide bénévole accompagne chaque personne à la découverte du parcours vertigineux.  
© L. Nespoulous/SES de Padirac

privée de Padirac, constituée d'une immense cavité conduisant à un réseau de deux kilomètres de rivières souterraines, est ainsi classée sur une surface de 72 hectares par arrêté ministériel. C'est la commission des sites<sup>3</sup> (l'Architecte de Bâtiments de France y représente une voix) qui prend l'initiative des classements et qui est alors avisée pour les autorisations de travaux. Le classement au titre des sites entraîne l'obligation pour les intéressés « de ne pas procéder à des travaux autres que ceux d'exploitation courante en ce qui concerne les fonds ruraux, et d'entretien normal en ce qui concerne les constructions, sans avoir avisé l'administration quatre mois à l'avance de leur intention »<sup>4</sup>.

### UNE SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION FAMILIALE

« Je me sens vraiment comme un chef d'entreprise » affirme Lætitia de Ménibus entre deux réunions au siège parisien. À la tête de cent-vingt employés équivalents à quarante-huit temps plein, et de deux cents actionnaires privés, Lætitia a repris l'entreprise familiale en 2003 pour y apporter

une véritable stratégie de développement. La société anonyme est composée de trois filiales : la société d'exploitation, Padirac Produits Dérivés et l'Auberge du Gouffre de Padirac. Elle est entourée d'une secrétaire générale, d'une responsable patrimoine et d'une assistante. Quant au site, il est géré par un directeur technique et un directeur du développement et de l'exploitation. « La communication, le graphisme, le design, le service de presse et la comptabilité ont été externalisés, poursuit Lætitia. Au-delà de cinquante employés,

« Une progression de 60 % en dix ans. »

CHIFFRES CLÉS	
Fréquentation	5 800 en 1899 365 000 en 2003 452 000 en 2015 Objectif : 800 000 visiteurs
Capacité maximale par jour	7 500 visiteurs
Chiffre d'affaires	3 millions d'€ HT en 2003 5 millions d'€ HT en 2015
Employés	Jusqu'à 150 saisonniers en haute saison + 48 salariés équivalents temps plein à l'année
Nombre de guides bateliers	60

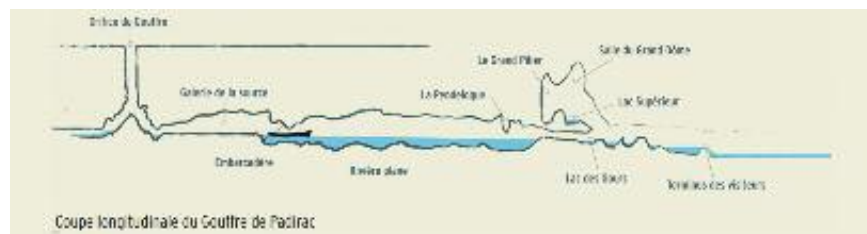
(3) Il est établi dans chaque département une commission dite « des sites, perspectives et paysages ». Présidée par le préfet, elle est composée de représentants de l'État, de représentants élus des collectivités territoriales et de personnalités qualifiées en matière de protection des sites.  
(4) Titre II, Article 4 de la loi du 2 mai 1930, Code de l'Environnement.

*tout est plus complexe. Toutefois, nous dépasserons bientôt ce nombre car l'entreprise se développe.* »

En dix ans, le chiffre d'affaires a progressé de 60 %. De quoi rendre fier son aïeul George Beamish, influent héritier des bières irlandaises du même nom, qui avait eu l'audace de financer le projet d'exploitation du gouffre.

#### UNE VISITE ACCESSIBLE À TOUS

Les services d'accueil (parkings, aires de jeu et points de restauration) se trouvent autour de l'entrée principale du gouffre. La descente est assurée par trois ascenseurs. Les plus courageux empruntent un escalier d'inspiration Eiffel. Les enfants comme les grands bénéficient de fiches pédagogiques et ludiques, déclinées par tranches d'âge et téléchargeables depuis le site internet. Chaque année, la société d'exploitation soutient des associations comme les « Enfants de la Lune », réunissant des enfants hypersensibles au soleil, qui effectuent un lâcher de ballons biodégradables.



#### LA PROPRIÉTÉ DU SOL ET DU TRÉFONDS

L'histoire de l'achat du Gouffre de Padirac par le spéléologue Martel en 1895 est juridiquement édifiante. L'acquisition de l'orifice, de la rivière souterraine et des grottes dépendait déjà de l'article 552 du Code civil prévoyant que « la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous ». Autrement dit, le tréfonds d'un terroir appartient au propriétaire de la surface.

La propriété du dessous peut aussi être détachée de la propriété du sol. Martel est ainsi devenu propriétaire de ce tréfonds : le report du plan souterrain de Padirac sur le plan cadastral de la commune a été le support du traité d'acquisition, consenti par les quinze propriétaires du sol superposé à la caverne, après s'être accordés sur le partage obligatoire en cas de découverte d'un éventuel trésor.

Le propriétaire d'un sous-sol bénéficie également des produits de l'exploitation des cavités, notamment si une activité y est ouverte au public.

Les découvreurs des ballons envolés trouvent une enveloppe pré-timbrée pour un geste solidaire intégralement reversé à l'association. L'entreprise met en lumière des siècles d'érosion. Ce n'est plus un gouffre, c'est une galerie d'art. Un embarcadère se dessine alors et donne accès aux barques à onze places. La visite se poursuit au fil de l'eau jusqu'au Lac de la Pluie.

#### 500 000 € DE COMMUNICATION PAR AN

« Il a fallu tout repenser : la communication, l'informatique, le recrutement... Jusque là, nous étions guides de père en fils, rien de plus. »

Chaque site doit penser stratégiquement sa communication :

- Donner de l'entreprise une image cohérente.
- Vendre en boutique des produits liés à l'histoire du site. Padirac propose les écrits de Martel, tombés dans le domaine public. « Nous avons réalisé un docu-fiction en format trente minutes. Il faut compter minimum 250 000 euros pour un tel produit. »



Des élagueurs entretiennent régulièrement le gouffre de Padirac.  
© SES de Padirac

- Choisir des maisons d'édition de qualité avec séances de dédicaces sur place.
- Créer des événements en partenariat avec des sites touristiques locaux. Exemple : Concert au fond du gouffre avec le festival de chant sacré de Rocamadour.
- Participer à des salons B2B. Exemple : Map Pro – salon des professionnels du voyage de groupe, organisé au Parc des Expositions à Paris.
- Être présent sur les réseaux sociaux, dans la presse et les émissions culturelles. Padirac a fait l'objet de reportages dans *National Geographic* ou *Des Racines et des Ailes*.

#### À LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Les financements sont assurés grâce aux actionnaires, à la thésaurisation et aux banques. « Sans parler de l'absence totale d'avantages fiscaux pour les sites classés, nous ne recevons aucun financement



Véronica Antonelli, cantatrice lyrique, lors de son récital dans les galeries du Gouffre.  
© L. Nespoulous/SES de Padirac

#### UN CLUSTER POUR DYNAMISER L'ÉCOSYSTÈME TOURISTIQUE D'UN TERRITOIRE

Laetitia de Ménibus préside la Touristic Vallées Lot et Dordogne, l'association des professionnels du tourisme lotois. Les objectifs de cette initiative :

- Du lobbying pour le tourisme auprès des instances locales et des services de l'État ;
- Des stratégies pour drainer du public ;
- Des synergies : réfléchir aux moyens de favoriser la communication entre les différents acteurs du tourisme au sein d'un même territoire. Exemple : la création de billets couplés sur plusieurs sites.



public, déplore Laetitia de Ménibus. C'est une situation ingrate car nous apportons énormément au département avec nos 452 000 visiteurs. » Ce sont principalement les sites publics qui sont épaulés et médiatisés. « En revanche, nous bénéficions d'un très bon fléchage sur l'autoroute. Quoi qu'il en soit, ce que les collectivités ne font pas pour nous aider, nous le réalisons par notre cluster tourisme. »

« Sous terre, nous ne sommes que des invités. » Alain Mangin, directeur de recherche au CNRS, conseiller scientifique à Padirac.  
© D. Butaeye/SES de Padirac

#### UNE NOUVELLE ARCHITECTURE EN PERSPECTIVE

Un schéma directeur a été programmé pour un projet architectural visant à créer des infrastructures plus performantes ainsi qu'un musée, et à tripler la capacité d'accueil du restaurant. Six cabinets d'architecture ont été consultés, dont celui de Dominique Perrault. Lorsque le lauréat du concours sera révélé, le schéma directeur devra être validé par l'ABF. Ce projet représente un investissement de quinze à dix-huit millions d'euros. Le Gouffre de Padirac n'a pas fini de nous surprendre profondément. ■

[www.gouffre-de-padirac.com](http://www.gouffre-de-padirac.com)